

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Cinéma</b>	
<b>Intitulé du module</b>	Atelier réalisation diplôme	
<b>Code</b>	3CVci22	DCV303436F19
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 6	
<b>Crédits ECTS</b>	23	
<b>Prérequis</b>	150 crédits ECTS validés	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Ce module vise la maîtrise et la mise en œuvre de toutes les compétences professionnelles allant de la réalisation jusqu'à la production d'un court métrage (création, fiction ou documentaire).</p> <p>Le court métrage doit délivrer un univers personnel et viser une diffusion dans les festivals suisses et internationaux ainsi que des diffusions télévisées.</p> <p>Pour les étudiant-e-s qui se destinent à présenter un diplôme technique (scénario, image, son, montage, scripte): maîtrise et mise en œuvre des compétences dans le domaine choisi, en qualité de spécialiste technique sur le tournage d'un film.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Court métrage de moins de 20 minutes : fiction, documentaire (moins de 26 minutes), animation, voire conception multimédia.</p> <p>Diplôme technique : travail approfondi sur l'écriture, la préparation, le tournage et/ou la postproduction d'un film au sein de l'école ou sur un long métrage professionnel.</p>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>Le film fait l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Pas de remédiation.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
<b>Enseignants</b>	<p>Laurent Larrivière (scénariste et réalisateur invité) et Elsa Amiel (1<sup>ère</sup> assistante et réalisatrice invitée) ainsi que Lionel Baier</p>

<b>Responsable du module</b>	Lionel Baier		
<b>Descriptif validé le</b>	9 septembre 2018	<b>par</b>	Lionel Baier